

N°	MOIS	ANNEE
01	NOVEMBRE	2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI**

**Conformément au retour des règles dérogatoires dans les conseils municipaux, et conformément à la promulgation de la loi Vigilance sanitaire du 10 novembre 2021, le Conseil Municipal se tiendra à la salle des fêtes 5 Chemin aux Bœufs**

L'an Deux mille vingt et un, le 25 novembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Fêtes Chemin aux Bœufs sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil-le-Roi.

**Étaient présents** : M. BERTHON, M. CAPELLE, Mme CHAVILLON, Mme CLÉMENCE , Mme COURREGÉ, M. DE LAROCHE, Mme JONIEC, Mme MURET, M. JONIEC, Mme SCHMIT, M. JAMOT, Mme GIMENO

**Étaient absents excusés** : Mme PATIN a donné pouvoir à Mme CHAVILLON  
M. BLONDEAU a donné pouvoir à M. BERTHON

**Étaient absentes** : Mme GADRAS

Nombre de membres élus	15	Quorum	5
Nombre de membres présents	12	Date de la convocation	18 novembre 2021
Nombre de membres votants	14	Date de l'affichage	18 novembre 2021

**OBJET : ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU CONSEIL MUNICIPAL SUITE A LA DEMISSION DU DEUXIEME ADJOINT**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2121-7-2, L 2122-10 et L 2122-15

**Vu** la délibération N° 3 en date du 25 mai 2020 fixant le nombre d'adjoints.

**Vu** la délibération N° 4 en date du 25 mai 2020 désignant les adjoints au maire.

**Vu** la délibération N° 6 en date du 25 mai 2020 fixant le barème des indemnités aux adjoints

**Vu** l'arrêté municipal N° 2/2020 portant délégation de fonction du Maire à Mme Karine PATIN, deuxième adjoint, déléguée pour exercer les fonctions relevant du domaine des finances

**Vu** la lettre de démission de Mme Karine PATIN des fonctions de deuxième adjoint au maire et de la responsabilité de la commission finances en date du 5 octobre 2021, adressée à M. le Préfet et acceptée par le représentant de l'Etat le 28 octobre 2021

**Considérant** la vacance d'un poste d'adjoint au maire,

**Considérant** que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'adjoint,

**Considérant** que l'adjoint nouvellement élu prendra naturellement place au dernier rang dans l'ordre des adjoints, et chacun des autres adjoints remontrera d'un rang

**Considérant** qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal, **décide**, 14 voix POUR :

- De conserver le poste de 4ème adjoint
- Que l'adjoint à désigner occupera dans l'ordre du tableau le quatrième rang
- De procéder à la désignation à compter du 25 novembre 2021 du 4ème adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue.

M. JONIEC fait acte de candidature, il est dès lors procédé aux opérations réglementaires. :

- Nombre de votants : 14
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14

M. JONIEC ayant obtenu **14 voix**, soit la majorité absolue des suffrages exprimés, est nommé 4ème adjoint au maire. Il sera installé dans ses fonctions le 25 novembre 2021.

**Dit** que le tableau des adjoints au maire est donc modifié comme suit :

Premier Adjoint : M. CAPELLE Jean-Luc  
Deuxième Adjoint : M. JAMOT Gérard  
Troisième Adjoint : M. BERTHON Pierre-Emmanuel  
Quatrième Adjoint : M. JONIEC Patrick

Etant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal,

**Décide**, à l'unanimité et avec effet immédiat, que :

- Le nouvel adjoint percevra les mêmes indemnités que l'adjoint démissionnaire
- Le montant de l'indemnité brute mensuelle sera au taux de 10.7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, comme l'adjoint démissionnaire
- Les indemnités attribuées aux autres adjoints seront inchangées.

**Dit** que la délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet et à Monsieur le Comptable de Montfort l'Amaury

Pour extrait certifié conforme au registre  
Marie-Christine CHAVILLON  
Maire d'Auteuil-le-Roi